Réseau de gestion et de surveillance côtière pour la lutte contre les déchets marins en Méditerranée

COMMON

Thématique principale: Environnement, développement durable et eau

Informations générales

Budget global	€0
Budget européen	N/A
Date de début	04/09/2019
Date de fin	03/09/2022
Statut	Archivé

Organisations partenaires

Chef de file

- Sardigna - Regione Autonoma della Sardegna

Labels:

Informations

Présentation du projet :

Les déchets marins deviennent rapidement l'une des principales sources de pollution de la mer Méditerranée, avec des conséquences négatives pour les organismes marins vivants, les écosystèmes marins, la santé humaine et les activités côtières, y compris le tourisme et la pêche. Combattre le problème des déchets marins requiert un effort global au niveau de la Méditerranée par le biais d'une approche multi-institutionnelle et multi-parties prenantes s'attaquant aux différents facteurs environnementaux, économiques, sociaux, culturels et récréatifs pouvant affecter les écosystèmes marins. Le projet COMMON appliquera les principes de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) pour faire face au défi des déchets marins, en améliorant la connaissance du phénomène, ainsi que les performances environnementales de 5 zones côtières pilotes en Italie, en Tunisie et au Liban, tout en impliquant les parties prenantes locales dans la gestion des déchets marins.

Objectif thématique:
B.4 Protection de l'environnement, adaptation au et atténuation du changement climatique
Priorité:
B.4.4 Gestion intégrée des zones côtières
Pays:
Italie, Tunisie, Liban

Objectifs du projet :

Qu'est-ce qui sera amélioré?L'impact attendu à moyen terme est le renforcement des capacités des autorités publiques en matière de suivi et de gestion de la chaîne des déchets, en mettant l'accent sur les relations terre-mer et l'amélioration de la performance environnementale dans les 5 zones côtières concernées : Tyr (Liban), Maremma et le Nord des Pouilles (Italie) et l'île de Kuriat et Monastir (Tunisie). L'approche intégrée et multi-partenariale promue par le projet renforcera la participation des citoyens aux activités d'élimination des déchets marins, ainsi que l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre les institutions locales au niveau méditerranéen. L'impact à long terme du projet comprend la progression vers la réalisation du Descripteur 10 du Bon Etat Ecologique (défini par la directive-cadre de l'UE « Stratégie pour le milieu marin ») d'ici 2020 dans les zones pilotes, ce qui signifie que «les propriétés et les quantités de déchets marins ne nuisent pas au milieu marin et côtier ».

Qui va bénéficier du projet?• Les responsables politiques et les agences de protection de l'environnement.
• 15 pêcheurs et leurs organisations.
• 35 opérateurs économiques.
• 30 zones marines protégées.
• Les communautés locales.

Réalisations prévues• 10 études sur les liens entre les problèmes posés par les déchets marins et les activités humaines terrestres.
• 1 plateforme informatique pour le partage de méthodologies et de données sur les déchets marins.
• 250 personnes formées sur la gestion des déchets marins.
• 30 municipalités impliquées dans un réseau de villes côtières contre les déchets marins.
• 4 rapports contenant des recommandations juridiques et des bonnes pratiques pour améliorer la gestion des déchets marins et les problèmes de gouvernance.
• 50 organisations de la société civile participant dans des campagnes de nettoyage des plages.